



Édito

Madame, Monsieur,

Datant de 2006, la mise en révision de notre PLU, lancée au printemps dernier, sera l'élément important de cette année 2019 pour notre commune.

Document de planification urbaine à l'échelle communale, son actualisation permettra de prendre en compte l'évolution de notre territoire, en élaborant un projet de développement durable pour Sorigny.

Vous trouverez dans ce document, les motivations de cette révision et les premières esquisses du projet de développement durable.

Vous êtes nombreux à m'écrire pour obtenir des ouvertures de parcelles à la construction. Nous avons enregistré vos demandes ; elles seront traitées par la commission de révision au cours de l'instruction du projet.

Dans tous les cas, l'intérêt général et l'économie des terres agricoles seront deux critères prioritaires, conformément aux recommandations de l'État et aux documents supra-communaux que nous devons prendre en compte.

Du côté des finances, à la clôture du compte de gestion 2018, nous disposons d'un solde positif de 257 754 €.

Le bilan fait apparaître une capacité de désendettement de la commune de quatre années et une dette par habitant de 829 €. Deux chiffres très raisonnables pour notre commune qui dispose de ressources correctes.

Le budget consolidé est de 4 323 664 €, dont 1 932 367 € consacrés essentiellement à l'aménagement urbain et aux voiries dans nos campagnes.

Cette année encore, nous n'avons pas augmenté les impôts ! Les travaux en centre bourg vont bon train et occasionnent quelques gênes. Nous vous remercions d'être patients et vigilants encore quelques semaines et comptons sur votre compréhension.

Tout sera terminé pour le 1^{er} juillet. Le supermarché, doté d'un nouveau parking, ouvrira officiellement ces portes à cette période.

Je salue l'arrivée de notre nouveau boucher Romain DEMAI et l'ouverture de l'atelier de poterie d'Aline DAGUISE.

Deux commerces que je vous invite à fréquenter. Et enfin, je vous encourage à soutenir nos deux jeunes sorignaises dans leur aventure en Laponie ; vos dons seront consacrés à la recherche sur le cancer du sein.

Je vous souhaite bonne lecture.

Alain ESNALT
Mairie de Sorigny

Je vous souhaite bonne lecture.

Alain ESNALT
Mairie de Sorigny

- 1 Édito du Maire
- 3 Votre Commune
- 8 Vos Associations
- 8 Votre Agenda

Sorigny
Trait d'union

n°30 - avril 2019

Directeur de la Publication | Alain ESNALT

Rédactrice en Chef | Jacqueline MÉTIVIER

Réalisation | Commission communication

Crédits photos | Ville de Sorigny

Benjamin DUBUIS

Conception | SIP

Impression | Numériscan

Nombre d'exemplaires | 1 250

nouveaux arrivants et vœux du maire

Le 10 janvier 2019 à l'Espace Gilbert TROTTIER, les 41 foyers des nouveaux habitants qui se sont signalés à l'accueil de la mairie, soit 95 personnes : 20 propriétaires et 21 locataires ont été accueillis par la Municipalité et les associations.

A noter qu'au 1^{er} janvier 2019, la Commune compte 2 654 habitants.

*Nous leur souhaitons
la bienvenue.*

Ensuite, a suivi la cérémonie des vœux du Maire.



médaille d'argent pour Jean-Marie Renard

C'est avec émotion que Jean-Marie RENARD, employé territorial, a reçu des mains d'Alain ESNAULT la médaille d'argent.

Cette récompense représente 20 ans de travail effectué aux services techniques en charge de l'entretien des bâtiments communaux, du cimetière, de la voirie et des espaces verts.



Félicitations pour ce récipiendaire qui accomplit avec soin les tâches qui lui sont confiées au quotidien.

médaille de la ville

L'Association Sorigny Patrimoine a reçu des mains d'Alain ESNAULT la médaille de la ville.

Récompenses et encouragements pour cette association qui œuvre pour la restauration, la sauvegarde et la conservation du patrimoine de Sorigny.

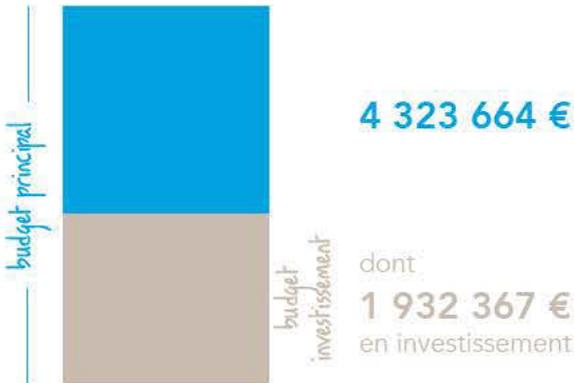


budget

Dans un contexte contraint et dans une période d'incertitudes financières, la commune de Sorigny continue néanmoins de se structurer, de poursuivre sa dynamique, d'entretenir sa vitalité.

le budget consolidé de la ville

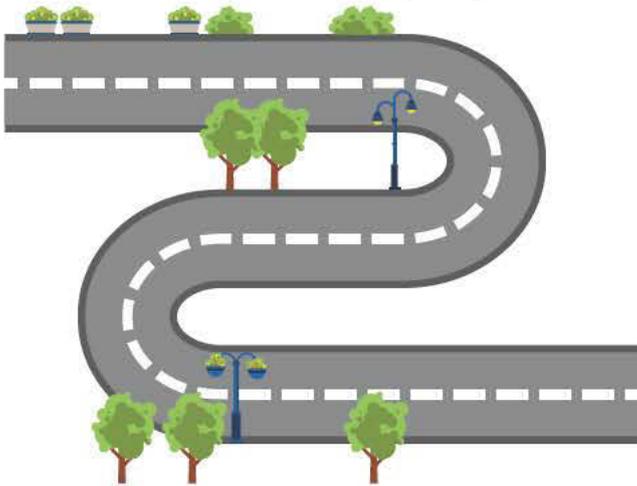
le fonctionnement et l'investissement du budget principal s'élève



vie locale

30 000 € • soutien aux associations

travaux d'aménagement de l'espace public



96 000 € • dissimulation des réseaux et réalisation d'un trottoir rue de Monts

22 000 € • travaux de voirie rue des platanes

50 000 € • travaux de voirie en campagne

10 000 € • aménagement du chemin des écoles

10 000 € • plantation d'arbres

10 000 € • sonorisation de la place de la mairie

restes à réaliser

59 276 € • travaux de voirie rue de la voie Dieu

21 600 € • aménagement de l'éclairage public chemin du gymnase

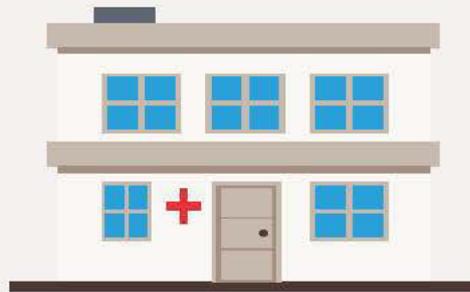
aménagement des halles ouvertes et du parc de l'espace Gilbert Trotter



300 000 € • aménagement du parc

397 000 € • aménagement des halles (1^{ère} tranche de travaux)

construction de la maison médicale



21 000 € • avance sur vente en l'état futur d'achèvement

investissement pour le sport



20 000 € • modernisation de l'éclairage du stade de foot

urbanisme

21 100 € • révision générale du PLU

maitrise foncière

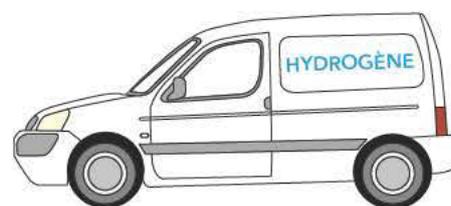
122 500 € • grange rue nationale

10 000 € • achat d'une mare proche des écoles pour projet pédagogique

15 000 € • projet de maison d'assistance maternelle



investissements divers



32 000 € • achat d'un véhicule à hydrogène pour les services techniques
Reste à financer par la commune 7 000 €

16 000 € • équipement informatique mairie et écoles

5 500 € • achat d'une balayeuse pour les trottoirs

révision du P.L.U. de Sorigny

Qu'est-ce que le plan local d'urbanisme ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document de planification urbaine élaboré à l'échelle communale. Il a pour objet de définir un projet d'aménagement et de développement durable (PADD), qui s'appuie sur un diagnostic (évolution démographique, contexte économique, aménagement de l'espace, équilibre de l'habitat, équipements et services, etc.).

Sur la base de ce projet, le PLU fixe des règles d'occupation du sol :

Où, quoi et comment construire, à travers un plan de zonage et un règlement.

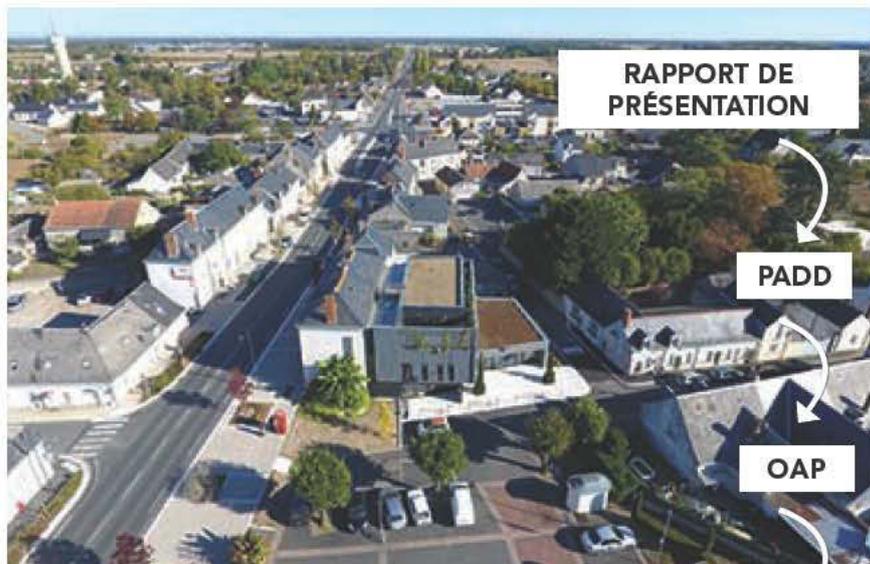
Le PLU est guidé par le souci constant d'apporter des réponses adaptées au développement de la commune, tant en termes urbain, économique, social, agricole et environnemental, que paysager.

Cette réflexion doit être menée dans un objectif constant de respect de l'intérêt général.

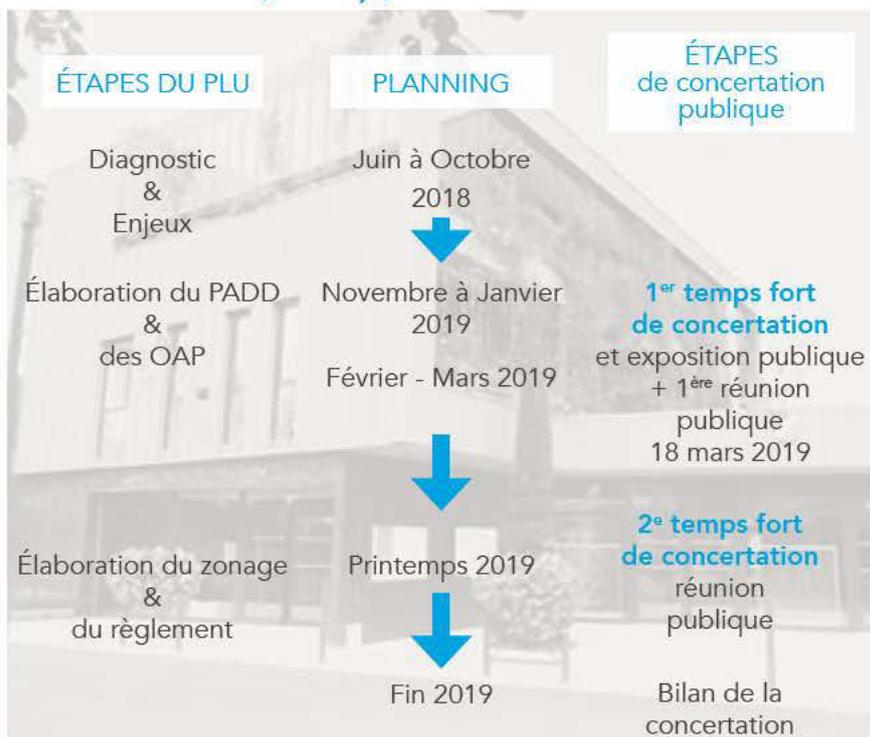
Pourquoi réviser le P.L.U. ?

La commune de Sorigny se lance dans la révision de son document d'urbanisme. Elle souhaite actualiser et ajuster son projet d'aménagement et de développement durables, clef de voûte de son P.L.U., par rapport aux évolutions législatives. Elle envisage aussi d'actualiser la protection de ses zones agricole et naturelle et, de mettre à jour les documents réglementaires du plan local d'urbanisme – plans de zonage et règlement écrit – pour adopter une urbanisation plus raisonnable et moins consommatrice d'espace.

De plus, Sorigny va devoir prendre en compte l'application des documents supra-communaux comme le Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Tourangelle



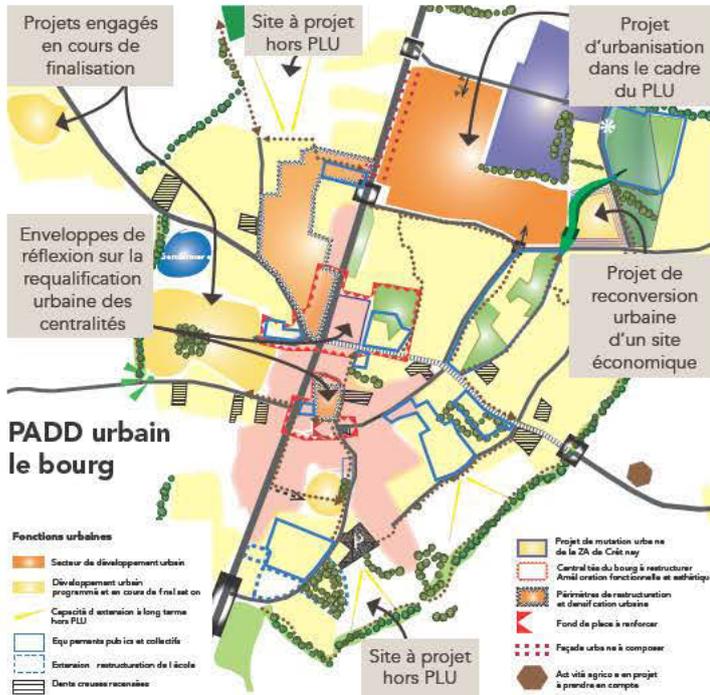
Quel planning pour le nouveau P.L.U. ?



Le projet d'aménagement et de développement durables...

... Véritable clef de voûte du P.L.U., il a fait l'objet d'un long travail d'échanges et d'évolutions entre les élus et a été présenté aux services de l'État. Plusieurs orientations sont définies et exposées ci après, même si le travail continue.

Orientations générales en matière d'habitat



Garantir un développement adapté de la commune afin de maîtriser l'apport de population mais aussi l'urbanisation à venir, en tenant compte du positionnement stratégique de Sorigny dans son bassin de vie mais aussi de son dynamisme économique et de son attractivité.

Pour y répondre, la commune souhaite pouvoir réaliser 300 nouveaux logements pour les 10 années à venir.

Avec une moyenne minimum de 15 logements par hectare.

Une stratégie de production de logements qui est alimentée par plusieurs leviers

1. D'abord en comblant les « dents creuses » et « espaces creux » retenus sur la base de critères objectifs,
2. En autorisant un changement de destination du patrimoine rural bâti en zone agricole et naturelle,
3. En intervenant sur la résorption de la vacance,
4. En étudiant la capacité de renouvellement urbain :
 - requalification urbaine sur l'îlot arrière de la mairie pour un accueil mixte d'équipements publics, de parc public et de logements,
 - requalification et de densification urbaine au sein de l'îlot compris dans le triangle formé par la route Nationale, la rue de Monts et la rue du Château d'Eau,
 - reconversion urbaine de la ZA de Crétina,
5. En poursuivant des extensions urbaines sur des sites déjà pressentis - du Four à Chaux avec une procédure de ZAC en cours – 180 logements ; et en dessinant à long terme le profil de développement de la commune vers le nord et vers le sud (Bois Neuf).

Le PADD des zones agricole et naturelle

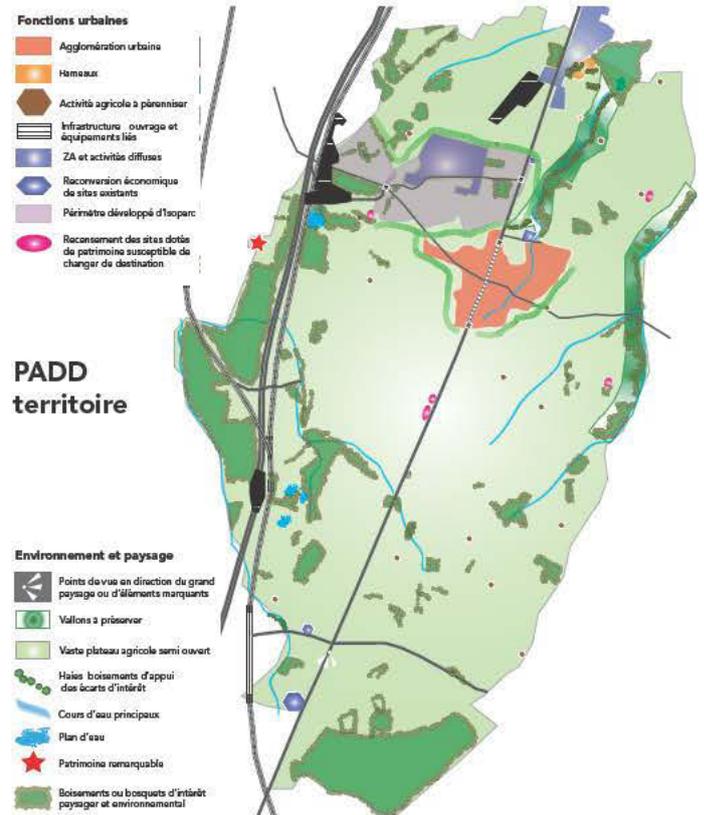
Les différentes orientations sont les suivantes :

Préserver l'activité agricole de la commune

- Protéger la terre, outil essentiel à l'activité agricole par la limitation de l'extension urbaine et la priorisation de la densification,
- Consacrer la zone agricole à l'activité économique en y interdisant toute nouvelle construction de tiers et en y limitant les capacités de développement de ces derniers,
- Reconnaître et promouvoir les valeurs paysagères de la commune et leurs composantes,
- Préserver les unités paysagères,
- Préserver les réservoirs de biodiversité : vallées du Bourdin, du Mardereau et du Montison,
- Préserver les entités boisées : le Bois Saint-Maurice, les boisements ponctuels et les haies bocagères,
- Préserver les cours d'eau ainsi que leurs berges : Mardereau, Bourdin et Montison.

Organiser un développement urbain qui tienne compte de la présence avérée de risques technologiques et de nuisances et limiter l'exposition aux risques

- Développer la commune en tenant compte de la gestion des eaux sur le territoire,
- Préserver les zones humides et leurs fonctionnalités,
- Préserver les plans d'eau et mares naturels,
- Préserver et valoriser les continuités écologiques du territoire.



du nouveau au restaurant scolaire

La société 7000 a financé et mis en place un bar à légumes. Ce bain marie roulant à hauteur d'enfant, permet de proposer le légume du jour en libre service, haricots verts ou plats n'étant pas appréciés des enfants, ils ne seront pas servis de cette manière, pour éviter le gaspillage.

Les frites, évidemment ne seront pas servies sous cette forme.

La nouveauté stimule les élèves pour consommer ces aliments.

Un bilan sera fait avant la fin de l'année scolaire.



rappel

fiches d'inscriptions au restaurant scolaire

Les fiches d'inscriptions au restaurant scolaire pour l'année 2019-2020 sont à retourner aux écoles **avant le lundi 27 mai 2019.**

nouveau commerce

Romain DEMAI, connu sous l'enseigne « chez Romain » s'est installé en qualité de boucher charcutier le 14 novembre 2018 au 67, rue Nationale.



Horaires

mardi au samedi | 8h • 13h - 15h • 19h30
dimanche | 8h30 • 13 h

Contact

02 47 73 94 99

abri-bus



En début d'année a été installé un abri de bus sur la rue de la voie dieu

Réclamé à la municipalité depuis plusieurs mois par de nombreux parents, les collégiens, lycéens et autres voyageurs peuvent enfin attendre leur bus au sec lorsque la météo n'est pas très joyeuse.

La commune a réalisé l'investissement de l'installation de l'abri bus et de la mise aux normes de cet arrêt.

un nouvel atelier de céramique



TerrAline Poterie, c'est le nom du nouvel atelier de poterie céramique que vient d'ouvrir Aline DAGUISE, au 1, beau chêne.

Accueil de petits et grands pour faire découvrir le modelage de la terre en proposant cours et stages.

Contact

06 49 98 13 03

www.terralinepoterie.com

chalet de pêche

Installé par les services techniques au bassin, un chalet est à la disposition des pêcheurs dès maintenant.

N'hésitez pas à venir taquiner le goujon ...



cabinet médical

Le terrassement est en cours pour donner lieu à la construction du cabinet médical situé derrière le restaurant « Le Grillon » à proximité du lotissement « Les Iris » et qui devrait être opérationnel fin janvier 2020.



2 sorignaises en Laponie pour la bonne cause !

Chloé et Annabelle sont deux amies d'enfance qui ont grandi à Sorigny. Ce sont deux sportives déterminées et prêtes à se dépasser pour la bonne cause en participant au Finland Trophy en Janvier 2020 !



Qu'est ce que le Finland Trophy ?

C'est un raid sportif 100% féminin solidaire. L'objectif est de vivre une aventure sportive unique entre amies mais surtout de soutenir l'association de lutte contre le cancer du sein Keep The Breast.



Le Finland Trophy est organisé en plusieurs épreuves dans le grand froid (-20°C) de la Laponie :

- course à pieds,
- fatbike,
- raquettes,
- ski de fond,
- course d'obstacles.

Pour participer à ce défi sportif de taille et soutenir une bonne cause, elles sont à la recherche de donateurs et de sponsors pour leur équipe "Les Tourangelles" !

Envie de soutenir leur équipe ?

Une cagnotte en ligne existe

<https://www.leetchi.com/c/finland-trophy-2020-39804308>

Vous souhaitez devenir sponsor ?

Vous pouvez les contacter sur lestourangelles.ft@gmail.com et recevoir leur dossier de sponsoring.

Vous souhaitez suivre leurs aventures ?

Abonnez vous à leur page Facebook Les Tourangelles - équipe 32 - Finland Trophy 2020

Votre Agenda

28 AVRIL

Journée de la déportation
Municipalité

8 MAI

Fête de la victoire 1945
Municipalité

12 MAI

Chasse aux déchets
Municipalité

18 MAI

**Conférence spectacle
en plein air**
Comité des Fêtes

15 JUIN

Bourse aux livres
Médiathèque
Atout Lire

18 JUIN

Appel du Général de Gaulle
Municipalité

13 JUILLET

Feu d'artifice
tiré sur le site de l'éolienne
Municipalité et Comité des Fêtes

14 JUILLET

Fête nationale
Municipalité

16 AOÛT AU 1^{ER} SEPTEMBRE
Tournoi de tennis
catégories non classés à 3/6

17 AOÛT

Marché nocturne
Cœur du village
Comité des fêtes

7 SEPTEMBRE

Forum associations
Espace Gilbert Trottier



animations atout lire

Voici les dates des prochaines animations à venir d'Atout Lire :

jeudi 11 avril • bibliogami

pour les enfants à partir de 6 ans - de 15h à 16h30

samedi 15 juin • la bourse aux livres

vente de livres à petits prix - de 10h à 17h30 dans le parc de la médiathèque

samedi 15 juin • atelier land'art

pour les enfants à partir de 6 ans - atelier créatif avec matériaux naturels de 10h à 12h

samedi 22 juin • les voyages d'atout lire

à la découverte du Portugal
pour les enfants de 8 à 12 ans - de 11h à 12h30



comité des fêtes



samedi 11 mai • les floralies de nantes

52 €/personne

Laissez-vous tenter par ce spectacle dans un univers 100 % végétal !

Départ de Sorigny, parking Espace Gibert TROTTIER à 7 heures et arrivée à 10 heures. Journée Libre.

Départ à 16h15 et retour vers 19h15. Ce prix comprend le transport et l'entrée aux Floralies de Nantes.

Le déjeuner est libre. Possibilité d'emporter le pique-nique. Le bulletin d'inscription téléchargeable sur le site

de la mairie <http://mairie-sorigny.com> ou disponible à l'accueil de la Mairie, est à retourner avant le 10 avril.

Pour tout renseignement • 06 05 41 34 61 - 06 18 80 27 60

Samedi 18 mai • conférence spectacle à déguster

20 €/personne

Jean-Marie SIRGUE, formé au Centre dramatique de Tours par André CELLIER, créateur du « Théâtre de la Fronde » vous proposera sa représentation en plein air : « Cul de grève » : une approche Ligérienne à la fois scientifique, littéraire... et Culinaire !!! Soirée interactive ouverte à tous.

Réservations obligatoires • places limitées
06 05 41 34 61 - 06 18 80 27 60



élections européennes

Dimanche 26 mai, les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.